

OFFRES PARTENAIRES 2020



TOUT PARTENARIAT NECESSITE LA SIGNATURE DE LA CHARTE COMPORTEMENTALE VIS-A-VIS DE NOS MEMBRES

PARTENARIAT MINIMUM :

Comprenant fichier des adhérents acceptant les contacts, possibilité de participer à des travaux et commissions de travail de l'ANACOFI dès lors qu'ils sont déclarés « ouverts », si intéressés, l'accès au Livret Réglementaire adhérent. **4 200 € TTC**
Etude et/ou validation des formations (dans les cas où cela serait légalement possible – attention les formations dites « associatives » n'existent plus depuis 2017), information relative à nos événements et formations. Possibilité de collaborer, dans la limite des places disponibles, en sponsorings et/ou partenariats ouverts pour chaque, à des événements y compris s'ils valident de la formation.

PARTENARIATS CONVENTION ANNUELLE :

Partenariats classique niveau 1 : 7 400 € TTC
Base du partenariat mini et 1 stand lors de la convention avec **animation midi (uniquement)** de niveau 1, Fichier des adhérents acceptant les contacts

Partenariat classique niveau 2 : 8 100 € TTC
Partenariat classique niveau 3 : 9 000 € TTC
Base du partenariat mini et 1 stand lors de la convention avec **animation midi ou soir** de niveau 2 ou 3 Fichier des adhérents acceptant les contact

PARTENARIATS TOUR DE FRANCE / EVENEMENTS :

Partenariat Journées partenaires et Evénements Région : 7 000 € TTC
Base du partenariat mini et 2 crédits événements : *Journées Partenaires ou événements partenaires hors IDF*, visibilité sur éléments de communication et participation (*Les Conférences de l'Entreprise, Evénements Interprofessionnels, autres événements ponctuels*). Fichier des adhérents acceptant les contacts

Partenariat Tour de France et Evénements + : 9 300 € TTC
Base du partenariat mini et 4 crédits événements : *Journées Partenaires ou événements partenaires hors IDF (3 si 1 IDF)*, visibilité sur éléments de communication et participation (*Les Conférences de l'Entreprise, Evénement Interprofessionnels, autres événements ponctuels*). Fichier des adhérents acceptant les contacts - Membre du Club Partenaires

PARTENARIAT TOTAL :

Base du partenariat mini : Stand Convention avec animation soir niveau 3. 15 900 € TTC
3 Journées Partenaires ou événements partenaires en régions et 1 en IDF
Fichier des adhérents acceptant les contacts - Membre du CLUB Partenaires

OFFRES « HORS PARTENARIATS »

OU OPTIONS COMPLEMENTAIRES AU PARTENARIAT INITIALEMENT CHOISI :

Table ouverte veille de Patrimonia : 2 700 € TTC
3 places possibles.

Le CLUB : 600 € TTC
Comprenant la participation à 3 réunions annuelles d'échange. Accès au club réservé aux partenaires classiques, événements ou totaux.

Stand Convention seul :
Niv.1 : 6 200 TTC / Niv.2 : 7 100 € TTC / Niv.3 : 8 000 € TTC

Business Corner 2 500 TTC
Stand dans le Foyer du Carrousel du Louvre sous réserve de disponibilité (15 jours avant l'événement)

Journée partenaire seule :
Régions : **2 700 € TTC**
IDF : **3 250 € TTC**

Les crédits événement

Divers événements ou actions non prédéfinis ici peuvent être envisagés, y compris de soutien de projets de partenaires. Dès lors nous pouvons proposer à nos partenaires d'y participer et de consommer alors leurs crédits, définis en points. La valeur consommée de ce point est alors équivalente au tarif d'une journée partenaire en région.

Les partenariats non forfaitisés

Tout partenaire peut proposer un accord particulier ou une collaboration sur un événement ou un sujet, un travail de recherche ou un événement à son initiative. Ils seront alors étudiés spécifiquement.

CONVENTION ANNUELLE

Organisée au **Carrousel du Louvre le 19 Mars** il s'agit de l'évènement principal de l'ANACOFI.

Elle comprend une matinée de conférences, la présentation du Président Confédéral et les AG de nos associations.

Entre 110 et 115 partenaires peuvent y participer en tant qu'exposants.

Une dizaine de médias relaient notre Convention accompagnée d'une **campagne de communication** comprenant la diffusion de plus de 200 messages et spots dans 4 grands médias grand public (RTL, Les Echos, LCI, CNews)

Précédée de 2 jours de travail des équipes et d'un **dîner des responsables régionaux et invités internationaux**, elle est complétée de **soirées organisées librement par nos partenaires**, que nous relayons.



LES JOURNEES PARTENAIRES DU TOUR DE France *

Journées organisées par l'ANACOFI dans le cadre de **son tour de France et de la formation continue de ses membres** (placée la veille ou le lendemain d'une journée de formation réglementaire de nos membres ou d'un autre de nos événements).

4 partenaires interviennent sur **1 journée** sur un format **1h30 chacun**, de 09h00 à 17h30.

Ce type de journée est proposé, suivant notre calendrier de formation, dans **toutes les grandes villes de France**.

Univers métier des interventions : **CIF, IMMO, IOBSP, Assurance**

Déjeuner avec nos membres (journée parfois suivie d'un débat et d'un cocktail suivant le calendrier).

Fichier des présents transmis aux intervenants après la journée.



Afin de permettre une organisation convenable du Tour de France, nous souhaitons recevoir les programmes et pondérations envisagés en CIF, IMMO, IOBSP, Assurance, des formations 2020 au plus tard le 25 janvier 2020 (Cf. un cahier des charges vous sera fourni).

RAPPEL :

Les partenaires de la journée sont invités à se joindre à la **conférence ou au débat** qui suit la journée, ainsi qu'au **dîner**.

LES CONFERENCES DE L'ENTREPRISE - www.lcentreprise.fr

L'équipe des Conférences de l'Entreprise, afin de promouvoir les entreprises et ceux qui les font grandir, organise dans plusieurs villes des **événements collaboratifs traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs locaux et nationaux**. Tous les acteurs de l'accompagnement et du financement des entreprises ont la possibilité d'intervenir ensemble lors de ce rassemblement interprofessionnel unique. Les visiteurs attendus sont des **chefs d'entreprises à la recherche de conseils et de conseillers financiers, fiscaux, juridiques** ; des **particuliers souhaitant investir intelligemment et utilement** ; mais également tous les **conseils à l'entreprise et aux chefs d'entreprises** (Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Haut de Bilan, Experts Comptables, Banquiers, Avocats, Notaires, ...) et naturellement les **entreprises elles-mêmes, à la recherche de financement ou de solutions et de pistes de développement**.

Un évènement protéiforme :

Les Conférences de l'Entreprise sont un **label** créé en 2013, accordé à des événements dont la forme peut varier. Il peut s'agir d'une simple conférence ou d'un événement plus complet, comprenant des exposants, plusieurs conférences, des ateliers et une cérémonie ou remise de prix.



GRAND DEBAT

Le Grand Débat est l'évènement majeur de fin d'année l'ANACOFI.

Au Cercle Interallié, une dizaine de débatteurs représentant le monde politique, économique et les régulateurs autour de 2 thèmes.

6 médias et une campagne de communication accompagnent cet événement, précédé d'une journée partenaire dont les sponsors sont également considérés comme partenaires du Grand Débat.

Il est intégralement capté et mis en ligne et fait l'objet d'un Livre Blanc.



TABLE OUVERTE DE LA VEILLE DE PATRIMONIA 2020

Soirée cocktail LYON

AUTRES EVENEMENTS CREES REGULIEREMENT PAR NOUS

JOURNEES INTERPROFESSIONNELLES

Il s'agit d'**ateliers et débats** autour de l'**interprofessionnalité**. Ces journées s'adressent à nos adhérents prioritairement et peuvent réunir des professionnels du conseil, Conseil en Gestion de Patrimoine, en Finance d'Entreprise, mais également les acteurs des professions connexes (Avocats, Notaires, Experts Comptables ou encore des membres d'autres associations professionnelles.)

REUNIONS ET JOURNEES PHILANTHROPIQUES

Au moins une fois par an l'ANACOFI organise une journée dédiée aux associations et fondations que nous soutenons. Un thème patrimonial est choisi, autour duquel est construite une journée de formation/conférence.

SEMAINE CREOLE

Une fois par an nous organisons une semaine dans les DOM COM. 4 journées de formation et une journée d'évènement associatif avec partenaire et cocktail rassemblent nos membres et des invités ou autres professionnels.
En 2020 la semaine créole est prévue à la **Martinique**, mais nous réfléchissons à organiser également une semaine en **Nouvelle Calédonie**.

EVENEMENTS ET PROPOSITIONS EXTERNES SOUTENUS

POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN TRANSFERT DE POINTS OU D'UNE SEMAINE D' ACTIONS

LCE LABELLISEES

Divers évènements externes demandent leur labellisation et sont alors soutenus par nous et sponsorisables par nos partenaires.

CONFERENCE ANNUELLE FECIF

Une fois par an en Novembre, à Bruxelles, notre Fédération Européenne organise une Conférence qui peut être soutenue par nos partenaires. Ils peuvent également devenir Associate Members de la FECIF.

EVENEMENTS AGEFI - EVENEMENTS INFOPRO - GRAND FORUM DU PATRIMOINE - AUTRES EVENEMENTS PONCTUELS

Plusieurs évènements soutenus par l'ANACOFI permettent de transformer une partie du crédit partenaire en soutien direct de l'évènement. Plus globalement l'ANACOFI organise des semaines d'accompagnement de ces évènements.

LA REFORME DU TOUR DE FRANCE 2020

En 2020 le Tour de France évolue.

Si à Paris quelques dates de formation éparses subsistent, en Province, ce sont 21 semaines entières de formations et évènements qui formeront autant de blocs combinant formation, journées partenaires et évènements.

Au programme d'une semaine type : 8 formations au choix dont une d'un partenaire centre de formation, école ou Université, 1 journée partenaire avec conférence et cocktail.

Aux côtés des déjà existantes Semaines Lyonnaise ; Basque ; Marseillaise ; Créole et Normandes, vont donc apparaître d'autres semaines régionales, qui auront vocation à être stables dans le temps.

Participations ou sponsorings de ces différents évènements, accessibles dans le cadre d'un partenariat comprenant des crédits évènements ou à la carte au cours de l'année. Pour plus de renseignements merci de nous consulter

Pour toute demande particulière, partenariat sur mesure ou renseignements :

Mlle Carine LIONNET - Responsable Partenariats & Evènements

c.lionnet@anacofi.asso.fr

RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS DE FORMATION ANNUELLE DE NOS MEMBRES PAR ACTIVITE :

Activités	Base légale	Personnes concernées	Heures de formation	Entrée en vigueur	QUI Peut dispenser ?
CIF	Article 2 du Code de bonne conduite ANACOFI-CIF 2015	Les Conseillers en Investissements Financiers : dirigeants et salariés	7 heures AMF par an	19/03/2015	OF* Contenu Validé par AMF
Immobilier	Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier : article 3-1 de la Loi Hoguet du 2 janvier 1970	Les professionnels de l'immobilier : titulaires de la carte professionnelle ; personnes (salariées ou non ; agents commerciaux) habilitées par le titulaire de la carte	14 heures par an ou 42 heures au cours de 3 années consécutives d'exercice	01/04/2016	OF*
IOBSP	Directive 2014/17/UE du 4 février 2014 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel : article L.314-24 du Code de la consommation et R.519-15-1 du code monétaire et financier, article 13 de l'Ordonnance n°2016-351 du 25 mars 2016 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation et Décret n°2016-607 du 13 mai 2016	Les IOBSP et leurs personnels qui exercent l'intermédiation pour des contrats de crédit immobilier au sens de l'article L.312-2 du code de la consommation	7 heures par an	20/03/2017	OF*
IAS	Article 10 de la Directive (UE) 2016/97 du Parlement Européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances	Les intermédiaires responsables de la distribution d'assurance et des produits de réassurance ainsi que toutes les autres personnes directement impliquées dans l'assurance ou la distribution de réassurance	15 heures par an	A compter de février 2019	OF*

*Organisme de Formation

RAPPEL GENERAUX, INFORMATIONS DIVERSES

- Rappel suite aux remarques faites à certains de nos membres :
 - Ce tarif est une proposition formatée, construite à la demande de la majorité des marques désireuses de participer à des événements de nos associations ou de disposer d'une visibilité. Cependant, des accords sur mesure sont possibles.
 - La qualité de partenaire ou les agréments de formation ne sont pas liés à une obligation de paiement.
 - La qualité de partenaire s'acquiert dès lors qu'un engagement de comportement est signé par la marque demandeuse (« charte ANACOFI ») et qu'un accord est trouvé quant aux éléments d'un échange mutuellement bénéfique (monétaire ou non).
 - L'étude et la validation ou non d'heures de formation ANACOFI-CIF sont strictement gratuites pour tout établissement d'enseignement ou disposant d'un enregistrement comme organisme de formation.
 - Celles-ci sont par contre réservées à nos partenaires dans tous les autres cas et génèrent des frais techniques d'étude compris dans les offres.
 - Il apparaît en effet délicat de considérer :
 - Qu'en l'absence d'un élément légal qui démontrerait que ce qui serait revendu comme une formation ne serait autre chose qu'une information ou une formation interne (encore devrait-elle être inscrite au catalogue interne de la marque) ;
 - Que, l'étude de ces formations n'entraîne pas de notre part une analyse ;
 - Que leur validation n'entraîne pas une prise de responsabilité ;
 - Qu'elle n'offre pas à la marque une visibilité dont elle est la seule bénéficiaire ;
 - Que la marque est tellement concernée par l'intérêt de nos membres qu'elle n'a pas accepté de signer un engagement de comportement vis-à-vis d'eux et ne souhaite pas échanger avec leur organe de représentation.
- Il est rappelé que, tout naturellement et faisant suite à plusieurs séminaires organisés par des non partenaires, par décision des membres et du Conseil d'Administration, nos associations ont exprimé le souhait de considérer comme non conforme, une formation agréée qui serait proposée sous une marque qui, elle, refuse de signer un partenariat.
- Il est rappelé que les heures non obligatoires au titre d'un statut légal dont dispose l'un de nos adhérents, ont disparu à compter de 2017, compte tenu du volume total qui s'impose maintenant à eux. Nous rappelons que seuls des établissements de formation, proposant des thèmes et plans correspondants aux textes réglementaires et s'il est délivré un certificat individuel, pourront être comptés.
 - Les nouvelles contraintes nous ont amené à proposer un outil assurant la visibilité des modules, le comptage des heures dans chaque domaine, l'archivage des certificats et à organiser nous-même des formations « réglementaires » y compris par agrégation de formations proposées par des partenaires OF ou non.
 - L'analyse des contenus représente un coût technique très faible que les partenariats comprennent systématiquement.
 - Tous les partenaires identifiés recevront régulièrement notre MAIL NEWS et des informations complémentaires si nécessaires (périodicité en fonction de l'actualité).
 - Les thèmes des formations pour les journées dites « partenaires » seront à valider avec Guy COHEN et son équipe.
 - Les prestations non consommées seront reportables sur l'année suivante.
 - Pour la Convention Annuelle :
 - Stands équipés selon programme avec signalétique initiale, hors électricité et connexion internet.
 - Animation midi ou soir comprise, à choisir selon catalogue de notre prestataire d'événement.
 - Suppléments meubles, plateaux, boissons, fleurs, boîtiers électriques, demandes particulières, ... à exprimer auprès de Carine LIONNET (ANACOFI) ou Hélène ROY (IN VIVO & CO) et facturés par notre prestataire IN VIVO & CO